

Formulaire de demande de subvention EcoLingerie.

1. Aperçu du programme.

- Le programme est financé par les appels d'offres publics de l'Office fédéral de l'énergie (ProKilowatt).
- 150 sèche-linge à pompe à chaleur industriels sont subventionnés à hauteur de CHF 3000.– par appareil (mais au maximum à 40% de leur prix d'achat) dans toute la Suisse. Le principe du premier arrivé, premier servi s'applique (date de réception de la demande de subvention).
- Le programme de soutien se poursuit jusqu'au 30.09.2019 ou jusqu'à épuisement des subventions.

2. Conditions de participation.

- La demande est déposée avant l'achat de l'appareil et son installation, par e-mail, à l'adresse ecolingerie@ewz.ch.
- Est éligible à la subvention le remplacement de sèche-linge à évacuation d'air et à condensation par un sèche-linge à pompe à chaleur. Le site www.topten.ch/lingerie fournit des informations neutres concernant les sèche-linge à pompe à chaleur industriels disponibles sur le marché.
- Vous pouvez bénéficier de trois appareils au maximum par site (adresse). Le volume des appareils subventionnés est de 10 kg ou plus.
- Le remplacement du sèche-linge ne doit pas entrer dans le cadre d'une analyse cantonale de consommation énergétique (ACE) ou d'un contrat d'objectifs avec le canton, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) ou l'Agence Cleantech Suisse (act).
- La utilisation d'un sèche-linge ne peut être pris en compte en tant que mesure non économique pour le remboursement du supplément réseau.
- Aucune autre subvention du canton ou de la Confédération ne peut être demandée pour le sèche-linge.
- Le programme de subvention comprend un conseil en énergie gratuit sur place.
- Seuls les formulaires de demande dûment complétés seront pris en compte. En cas de décision positive, la facture du nouveau sèche-linge à pompe à chaleur doit nous être adressée.

3. Modalités de paiement.

- La subvention n'est versée qu'une fois le conseil en énergie prodigué et après réception de tous les documents et informations dûment complétés, car ils font partie intégrante du programme.

4. Informations.

4.1 Informations sur le demandeur.

Nom de l'établissement

Rue/n°

NPA/Localité

Prénom/Nom

E-mail

Téléphone

4.2. Informations sur l'interlocuteur pour le conseil en énergie.

Prénom/Nom

E-mail

Téléphone

4.3. Emplacement des appareils.

Rue/n°

NPA/Localité

Nombre de collaborateurs en blanchisserie

Consommation annuelle d'électricité de tout l'établissement ou frais d'électricité annuels

Consommation d'électricité de la blanchisserie kWh/an

Nombre de kg de linge par an

4.4. Informations sur l'appareil actuel (En cas de remplacement).

Marque(s) de l'appareil

Type(s) d'appareil

Age de l'appareil

Nombre de sèche-linge actuellement utilisés dans l'établissement

Jusqu'à 10 kg	10 – 13 kg	13 – 16 kg	> 16 kg
---------------	------------	------------	---------

4.5 Nouvel appareil.

Marque(s) de l'appareil

Type(s) d'appareil

Jusqu'à 10 kg	10 – 13 kg	13 – 16 kg	> 16 kg
---------------	------------	------------	---------

Date d'installation

4.6 Informations sur l'entreprise d'installation.

Entreprise

Rue/n°

NPA/Localité

E-mail

Téléphone

Interlocuteur (Prénom, Nom)

4.7 Relation bancaire.

Titulaire du compte (Prénom, Nom)

Rue/n°

NPA/Localité

Numéro IBAN

Le montant de la subvention n'est pas soumis à la taxe sur la valeur ajoutée. Pour les entreprises assujetties à la taxe sur la valeur ajoutée, ceci entraîne une réduction proportionnelle de l'impôt préalable (art. 33, al. 2, LTVA).

5. Suite de la procédure.

- Vous envoyez le formulaire de demande dûment complété à ecolingerie@ewz.ch.
- Nous vous informons par écrit si votre demande est acceptée.
- En cas de décision positive, faites installer l'appareil et envoyez-nous une copie de la facture par e-mail ecolingerie@ewz.ch.
- Notre conseiller en énergie vous contactera afin de convenir d'un rendez-vous pour le conseil en énergie à votre domicile.
- Vous recevez la subvention après réception des informations et documents nécessaires.

6. Annexes.

- Photo de l'ancien sèche-linge jointe (en cas de remplacement)
- Copie des factures d'électricité de l'année précédant l'installation du nouveau sèche-linge
- Copie des factures d'électricité de l'année précédant l'installation du nouveau sèche-linge.

7. Signature.

Je confirme, par la présente, l'exactitude et l'intégralité des données.

Je suis d'accord que ces données soient transmises à ProKilowatt.

J'accepte et remplis les conditions de participation du point 2.

Prénom/Nom du demandeur

Lieu, date

Signature ¹⁾

¹⁾ Si vous ne pouvez pas signer numériquement le formulaire, scannez-le et envoyez-le nous par e-mail à: ecolingerie@ewz.ch